

30 Avril 2016

RÈGLEMENT

Conditions Générales

Les épreuves de ROEUX sont organisées suivant les règles de la Fédération Française de Triathlon en vigueur. Les concurrents doivent respecter les consignes des signaleurs et ne pas effectuer d'action dangereuse pour autrui.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance du à un mauvais état de santé, au non-respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

Les ravitaillements sont prévus par l'organisation.

Règles principales de la FF Tri, applicables sur ces épreuves :

- **Avant l'épreuve :**

Seuls les concurrents sont autorisés à rentrer dans le parc vélo.

Les concurrents doivent se présenter à l'entrée du parc vélo, casque sur la tête, jugulaire serrée et les 2 dossards épinglés et non pliés. L'utilisation de la ceinture porte-dossard est autorisée. Lorsque les vélos sont entrés dans le parc, il n'y a plus moyen de les ressortir.

- **Pendant l'épreuve :**

- **Natation :**

- Le port de la combinaison de natation est soumise au cahier des charges F.F.TRI (obligatoire si T° eau < 16°C).
- L'organisation fournit les bonnets de bain.

- **Vélo :**

- Il est interdit de circuler sur le vélo dans le parc.
- Le port du casque à coque dure (norme CE) est obligatoire sur la partie cycliste, et devra être mis sur la tête, jugulaire serrée dès que l'on a le vélo en main.
- Les vélos sont posés à l'emplacement numéroté selon le dossard.

- **Course à pied :**

- Dossard placé sur le ventre.

- **Après l'épreuve :**

Seuls les concurrents munis de leur dossard pourront pénétrer dans le parc à vélo pour récupérer leur matériel à la fin de la partie vélo.

Le triathlon est un sport, la courtoisie est de rigueur, le respect des règles et des arbitres est nécessaire, ces derniers étant chargés de l'application du règlement sportif de l'épreuve, il y va de l'intérêt de tous.

Article 1 : Epreuves

Epreuve en Semi Nocturne. Une lampe frontale « souvenir » sera offerte aux 150 premiers concurrents.

Au-delà, merci de prévoir un système d'éclairage

Rando Triathlon Format 10/13 individuel : 100m natation – 6 km vélo – 1km course à pied. Toutes les catégories de Pupille (à partir de 2006) à Benjamin inclus

Rando Triathlon Format XS individuel : 200m natation – 6 ou 12 km vélo(en 1 ou 2 boucles) – 2.5 km course à pied. Toutes les catégories de Benjamin (à partir de 2004) à Vétéran inclus

Tri Rando Duathlon Format 10/13 individuel : 0.8km course à pied – 6km vélo – 1km course à pied. Toutes les catégories de Pupille (à partir de 2006) à Benjamin inclus

Tri Rando Duathlon Format XS individuel : 2.5 km course à pied – 6 ou 12 km vélo (en 1 ou 2 boucles) – 1 km course à pied. Toutes les catégories de Benjamin (à partir de 2004) à Vétéran inclus

Les épreuves RANDO sont des épreuves à caractère strictement non compétitif, ne proposant ni classements, ni chronométrage, ni arbitrage, sur des parcours fermés à la circulation, de **20h30 à 23h**. Au-delà de 22h30, les concurrents terminant la 1^{ère} boucle seront automatiquement dirigés vers l'aire de transition afin d'enchaîner avec la partie Course à Pied.

Article 2 : Retrait des dossards

Le retrait des dossards a lieu dans la salle des fêtes de Roeux en face de l'église aux heures indiquées à l'article 4.

Article 3 : Inscriptions

Vous devrez remplir le Pass Loisir lors du retrait des dossards.

Pour les personnes mineures, une autorisation parentale devra être signée.

Aucun certificat médical ni présentation de licence n'est obligatoire

Inscription en ligne : <http://inscriptions.fftri.com/crazy-light-tri-roeux-2016> .

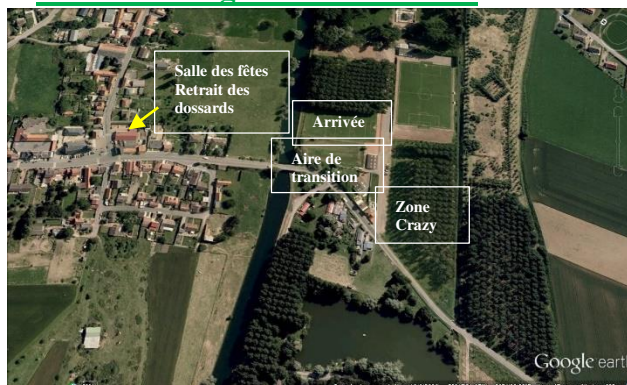
Tarif	Bulletin papier Jusqu'au 23/04/2016	Inscription en ligne Jusqu'au 29/04/2016	Inscription sur place
Rando Tri / Duathlon	8€	7€	10€

Pour les Associations, une inscription offerte pour 5 inscriptions payantes (l'inscription offerte est à faire par mail en donnant le nom des 5 autres personnes. Elle sera validée après vérification.

Article 4 : Horaires

	Rando Tri / Duathlon
Retrait des dossards	Samedi 18h
Clotûre	20h
Ouverture du Parc à vélo	19h
Briefing	20h15
Départ	20h30
Réouverture du parc à vélo	Dès la fin de la partie vélo

Article 5 : Organisation du site :



Stationnement dans le village en dehors des circuits de course.

Article 6 : Assurance et Responsabilité

Le Crazy Light Tri est couvert de par son agrément F.F.TRI. et par son assurance responsabilité civile couvrant les manifestations. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des vols, pertes et des accidents consécutifs à un mauvais état de santé ou un non-respect du règlement.

Article 7 : Annulation / Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'annulation de la natation, le triathlon deviendra un duathlon

Article 8 : Droit à l'image CNIL

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que, partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation aux épreuves organisées le Samedi 30 avril 2016 à Roeux, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée et dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaires à la communication du Crazy Light Tri pour cette année et pour les années suivantes.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossard.

Article 9 : Développement durable

L'organisation du Crazy Light Tri 2016 a signé la Charte Environnementale de l'Agenda 21 du Conseil Départemental du Pas de Calais. Nous nous engageons : A nommer un responsable "Développement durable", éviter l'utilisation des sacs plastiques, mettre en place une signalétique adaptée et claire autour des zones de propreté, mettre en place un tri sélectif des déchets

Vous pouvez nous soutenir en limitant et en triant vos déchets dans les poubelles dédiées, ne rien jeter sur les parcours (sauf zones de propreté), en adoptant une attitude conforme à l'esprit de l'organisation et en montrant que les triathlètes sont sensibles aux préoccupations environnementales, en limitant vos déplacements en vous rendant sur l'épreuve en groupe ou par covoiturage, en vous inscrivant en ligne, ce qui limite l'utilisation de papier

Renseignements :

Organisation :



Informations : crazygreentri@gmail.com www.crazyandco.fr

Inscriptions en ligne sur <http://inscriptions.fftri.com/crazy-light-tri-roeux-2016>